« Nous en canoë, nous en kayak, on pagaie ! »

LIVRET RÉFÉRENTIEL

OUTILS PÉDAGOGIQUES CANOË & KAYAK

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

ÉDITORIAL

Les Gorges de l'Ardèche font partie des 16 sites classés Espaces naturels sensibles (ENS) du Département de l'Ardèche. Remarquables par leur diversité biologique, paysagère ou géologique, les ENS couvrent plus de 15 % du territoire et sont représentatifs de la grande diversité des écosystèmes que l'on peut rencontrer dans le département. Depuis 1995, le département de l'Ardèche s'est engagé dans une politique active de gestion et de préservation de ces territoires avec comme objectifs de concilier l'amélioration des connaissances naturalistes tout en développant un accueil maîtrisé et qualitatif du public.

Classées en Réserve naturelle nationale depuis 1980, les gorges de l'Ardèche se situent sur la partie aval du bassin versant de la rivière portant le même nom que le département où elle prend sa source, l'Ardèche ! Ce bassin versant d'une surface de près de 2 500 km^2 est constitué d'une grande variété de roches représentant toutes les familles géologiques terrestres ! Chaque épisode cévenol transporte des sédiments de taille variable et les dépose au gré de la puissance des crues, façonnant ainsi une mosaïque de milieux naturels dynamique et fonctionnelle. D'un bout à l'autre du canyon, la rivière représente un corridor biologique exceptionnel pour les espèces animales et végétales, ainsi qu'un trait d'union culturel entre Vallon Pont d'Arc et Saint Martin d'Ardèche, entre le Bas-Vivarais calcaire et la vallée du Rhône. Si aujourd'hui le canoë est le moyen le plus répandu pour découvrir les paysages fabuleux des gorges de l'Ardèche, c'est la tradition de batelerie qui a longtemps été le moyen le plus sûr de transporter les marchandises puis les touristes dès le début du 19ème siècle, laissant derrière elle un patrimoine toponymique riche et varié.

Dans la continuité de précédents outils pédagogiques, produits de façon collaborative, le comité syndical du SGGA qui réunit 16 communes de l'aval du bassin de l'Ardèche et les Départements de l'Ardèche et du Gard, a récemment confirmé sa volonté de contribuer pleinement au développement du lien entre sports de nature, patrimoines et acteurs de ce territoire exceptionnel. Par la richesse de son contenu, la diversité des contributeurs et des structures impliquées, le livret que vous allez découvrir et les outils qui l'accompagnent, en représentent un brillant exemple.
Je tiens à remercier tous les participants et souhaite que leur investissement serve au plus grand nombre de pratiquants du kayak dans nos gorges de l'Ardèche.

Pascal BONNETAIN
Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
Président de l'EPTB Ardèche et de la Commission Locale de l'Eau
Juillet 2022

LA PRÉHISTOIRE ET L'HISTOIRE

LES PLUS ANCIENNES OCCUPATIONS HUMAINES

À Orgnac, à proximité immédiate des gorges, se trouve le plus ancien site archéologique du bassin du Rhône : le site d'Orgnac 3, un aven d'effondrement entièrement comblé qui a livré des vestiges d'un campement de chasseurs pré-néandertaliens vieux de 350 000 ans.

LE PALÉOLITHIQUE MOYEN

Les Néandertaliens, nos plus proches cousins, ont manifestement fréquenté les gorges car une cinquantaine de sites de cette époque parsèment le canyon, sur les deux rives, dont la grotte de Saint-Marcel à Bidon, l'abri du Maras, la grotte du Ranc pointu, et la grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche.

LE PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

La grotte Chauvet – Pont d'Arc est le site le plus célèbre de cette époque mais les gorges recèlent de très nombreux sites qui furent occupés par des communautés de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur, dont une vingtaine de grottes ornées. Ces humains, parfois appelés « hommes de Cro-Magnon » étaient anatomiquement identiques à l'homme actuel. Ils ont produit de fins outils en silex et en os ainsi que des œuvres d'art et du mobilier en pierre, en os et en ivoire.

La plupart des sites de cette époque sont des grottes : Ebbou et Colombier (Vallon Pont d'Arc), Oulen (Labastide-de-Virac), Marronnier (Saint Remèze), Chabot (Aiguèze)...
Le site de la Rouvière, à Vallon Pont d'Arc est un des rares sites de plein air des gorges de l'Ardèche, situé au bord de l'Ardèche ; on peut le considérer comme le tout premier camping de Vallon Pont d'Arc !

LE MÉSOLITHIQUE

Avec le dernier réchauffement climatique, il y a 10 000 ans, les steppes se couvrent d'arbres et la faune évolue : mammouths et rennes laissent la place aux animaux forestiers que nous connaissons actuellement. Les derniers chasseurs-cueilleurs de cette époque ont laissé de nombreuses pointes de flèches lors de courtes haltes de chasse comme à la grotte de la Pécoulette (Lagorce) ou à la Baume d'Oulen.

LE NÉOLITHIQUE

Vers – 6000 ans, alors que persistent les derniers chasseurs – cueilleurs nomades, les premiers paysans, sédentaires, cultivateurs et éleveurs, commencent à peupler la région. Dans la deuxième moitié du Néolithique, les communautés édifient des tombeaux monumentaux : les dolmens. Le département de l'Ardèche en compte environ 900.

L'ÂGE DES MÉTAUX

Les premiers objets en cuivre apparaissent dès la fin du Néolithique mais la métallurgie se généralise durant l'âge du Bronze, métal qui supplante peu à peu la pierre taillée et polie.
Les grottes des gorges livrent surtout des habitats temporaires et des sépultures ainsi que des accumulations d'objets de bronze pouvant avoir des fonctions variées : des cachettes d'objets de valeur ou des dépôts votifs notamment : grottes du Déroc, du Maquis et du Pontiar à Vallon Pont d'Arc, la Violette à Salavas, Grosse Margueritte à Aiguèze, les Cloches à Saint-Martin d'Ardèche.
Avec l'âge du Fer, se développent les habitats fortifiés de hauteur représentés dans les gorges par les éperons barrés de la Flassade, de CastelVieil et du Ranc Pointu.

Hameçon du Dérocs

LES PÉRIODES HISTORIQUES

Le Moyen-Âge

Des édifices militaires sont construits à l'entrée et à la sortie des gorges de l'Ardèche pour surveiller le territoire, contrôler les passages et signaler la présence du seigneur local : les châteaux de Salavas et de Vallon Pont d'Arc, les tours d'Ebbou et de Charmassonnet, le Château d'Aiguèze.

Le XIXe siècle

C'est le « siècle d'or » de l'Ardèche : essor de la vigne et du ver à soie, explosion démographique, occupation maximale des sols et aménagement des terrasses en pierre sèche. Des générations de paysans ont construit et investi un terroir difficile, marquant durablement le paysage. Dans les gorges de l'Ardèche c'est la grande période des charbonniers, des bouscatiers, toutes ces familles qui vivaient grâce aux revenus d'exploitation des produits forestiers. Ils ont façonné et marqué les paysages pour encore bien des décennies !

L'HISTOIRE DE LA NAVIGATION

Les premiers bateliers sont issus de familles de paysans des villages riverains. La pêche, l'élevage et la culture dans les gorges faisaient partie de leurs activités de subsistance et on était généralement batelier de père en fils.

Historiquement deux types de barque naviguaient sur l'Ardèche : les longues « betches » effilées de Saint-Martin, aux deux extrémités relevées et les « barquets » de Vallon, plus petites barques de 6,20 m à fond plat, mieux adaptés à la navigation dans les rapides des gorges. Seul subsiste de nos jours ce dernier type de barque.
La remontée se faisait à la force des bras avec des rames et des « lattes », longues perches en noisetier que l'on utilisait pour pousser sur le fond de la rivière. Une vraie maîtrise technique et physique de la navigation était nécessaire.

Depuis le XVIe siècle les barques ont transporté du bois (venu de la montagne ardéchoise pour les constructions navales royales), des châtaignes, des céréales, des olives, des plantes aromatiques, du poisson, des produits de l'élevage, de l'argile à faïence, ou encore de la pierre de taille de Ruoms-Labeaume.

À partir de la fin du XIXe siècle les bateliers se sont organisés en corporation pour ravitailler les travailleurs des charbonnières dans les gorges et pour transporter charbon de bois et bois de chauffe.

Le début du XXe siècle était marqué par un déclin agricole et économique. Les agriculteurs se sont adaptés et sont devenus bateliers au service des premiers touristes, des curistes venus de Vals-les-Bains. Le tourisme s'est développé avec l'attrait du thermalisme et l'arrivée du chemin de fer et la demande pour les descentes des gorges a trouvé de plus en plus d'adeptes. L'activité des descentes en barque s'est ensuite réduite suite à l'apparition des canoës de location, en résine puis en matière plastique, dans les années 1960.

L'organisation actuelle des descentes de l'Ardèche fut mise en place dès 1936 par la « bande à Bonneau ». La Confrérie des Bateliers de l'Ardèche est la dépositaire de cette tradition.

La batellerie d'hier à aujourd'hui.

TOPONYMIE DES RAPIDES

1. Caire crest : littéralement le « rocher taillé » (en forme de moellon).
2. Le petit doigt : « petit doigt », certainement… cassé !
3. Les branches : certainement liée à la présence de branches.
4. Le Charlemagne, avec les branches : ces deux rapides n'en formaient qu'un : la Ribeige : vient de ribe = rive, à l'origine le rapide longeait la rive gauche.
5. Le Champel : « le champ de lui », secteur où les troupeaux en provenance de Labastide traversaient la rivière à gué.
6. Le Gas d'Ebbo : le gas est un endroit où la rivière se traverse à gué. Ebbo serait un phytonyme : èbo / èbou = Hièble (ou Yèble) = sureau, communément appelé « petit sureau ».
7. Le Révaou du Tiourre : vient de « révaou » = cercle d'eau à l'image d'une meule, retour d'eau, contre-courant et « Tiourre » = tuf, tufière.
8. Le Gas de l'Aiguille : « gas » = passage à gué, l'aiguille vient du grand rocher à l'aplomb, l'aiguille de Chames.
9. Les Tres aigues : rapide formant trois veines d'eau.
10. Le Révoloun : volute d'eau, zone de tourbillon.
11. La Costasse : petite côte bien raide, forme une « marche » difficile a remonter avec une barque.
12. La Soca : « la souche » = grosse souche de bois, amas de racines.
13. Les Champs : champ cultivé, c'est un secteur où on observe de nombreux vestiges de l'exploitation agricole passée : terrasses, oliviers…
14. La Dent nègre : dent noire, vient d'un rocher noir situé rive gauche à l'entrée du rapide.
15. Le Picaillou : menue monnaie, petit gravier, certainement liée à la présence du lieu-dit « le sablou ».
16. L'Hirondelle : vient certainement du nom de l'oiseau, la présence de falaise à proximité immédiate de la rivière en fait un secteur facilitant leur observation.
17. L'Esclapaire : qui casse tout, lorsque la veine d'eau passe à gauche, il y a formation d'un mauvais drossage sous le rocher de l'ancien plongeoir.
18. Le Padgel : gens du dessus, de la montagne, souvent synonyme de paysans.
19. Le Révaou de Gaud : retour d'eau, contre-courant de Gaud.
20. La Canelle : petit tuyaux, cane, petit morceau de bois, peut-être liée à la bambouseraie de Gaud dont l'existence est avérée depuis au moins le début du 19e siècle.
21. Le Figuéras : le vieux figuier.
22. La Fusée : liée à la présence d'une roche couchée ayant une forme de fusée. Le pan de rochers situé rive gauche en amont du rapide, est appelé le « tableau noir », et est lié aux nombreuses rayures, aujourd'hui disparues, laissées par le passage des caravanes lors des grandes crues des années 80.
L'eau tourne. Également à l'origine du lieu-dit Gournier = le gour noir.

23. Le Pigeonnier : cette falaise surplombante au-dessus de l'Ardèche est perforée de nombreux trous quasiment tous occupés par différentes espèces d'oiseaux.
24. Le Rossignol : aussi appelé « les abeillères » le nom de la falaise situé juste au-dessus, cette appellation de rapide vient du surnom d'un batelier, M Chaniol, qui sifflait tout le temps, comme un rossignol !
25. Le Chanet : viendrait de l'alouette.
26. Le Gué de guitare : vu d'en haut le rapide a la forme d'une guitare, mais il y a aussi un Monsieur Guitare qui avait pour habitude de venir pêcher ici.
27. La Topina : nom donné à une marmite en céramique de forme circulaire, marmite de géant, zone où l'eau tourne. Également à l'origine du lieu-dit Gournier = le gour noir.
28. Le Gournier (gour noir) : grand plan d'eau à la sortie du canal de la Toupine, le rapide est souvent à gauche juste après la petite plage (il est parfois considéré comme étant le départ du rapide des éléphants).
29. Les Eléphants : forme des rochers situés au-dessus et juste après le drossage du rapide (qui trompe énormément !).
30. Le Richemalle : le rocher de la justice, c'est également le nom donné à l'ensemble du secteur (falaise, plateau...).
31. La Pastière : le pétrin du boulanger, lié à la forme du rocher situé au milieu du rapide qui impose aux navigateurs un minimum d'attention, « si on s'y prend mal, on est dans le pétrin ».
32. Le Rasadou : passage à ras au niveau de la rive droite.
33. Le Pas des cabres : secteur permettant aux chèvres de traverser la rivière à gué, aussi nommé « les chats : les demoiselles ».
34. Le Baumas : grande baume, à l'instar de celle située au-dessus du rapide en rive gauche.
35. Le Resquilladou : là où ça glisse, ça « resquille », zone de rochers lisses.
36. Le Cagnier : endroit abrité du vent où il fait chaud, « ça cagne ». C'est un passage où le vent peut tourner, changer de sens.
37. Le Gas du noyé : gas = passage à gué, noyer = arbre produisant les noix.
38. Le Tshombé : vient du nom d'un indépendantiste africain, Moïse Tshombé (1919 –1969), qui aurait été aperçu faisant du feu dans la grotte de la fève. Ce rapide est également appelé le Russe = le rustre.
39. La Fève : zone de dépôt de sable ou Madame Salvi, habitant le mas du Pouzat, cultivait, dit-on, les plus jolies fèves de la région.
40. Le Séti : vient du rocher juste à côté en forme de siège, de fauteuil.
41. Le Capaou du curaï : littéralement « le chapeau du curé » ; deux possibilités, soit un curé a réellement perdu son chapeau lors d'une descente, ça peut également venir de la présence du fusain d'Europe, arbuste dont les fruits se nomment « bonnets d'évêques ».
42. La Cadière : la chaise, liée à la forme du rocher ou du rapide qui, vu d'en haut, peut avoir la forme d'une chaise.
43. La Caville : la cheville, il y a en amont du passage dans la grotte une cheville en fer qui servait d'amarrage.
44. Le Passeron : petit oiseau de passage, petit passage, la rivière se rétrécit et forme un petit canal aussi appelé « l'écluse ».

TOPONYMIE DES ROCHERS ET DES SOURCES

LES SOURCES

1. La source du bœuf : en lien avec l'animal, peut-être qu'ils venaient s'y abreuver.
2. Vanmalle : aussi appelée « Montmalle », littéralement la vallée de la justice.
3. L'aiguille : en lien avec la présence de l'aiguille de Chames.
4. Le Douvi : le devin, aussi appelé la source du rocher des carpes.
5. La Fare : la farass = buisson servant de torche pour s'éclairer, par extension la lumière, les fées en lien avec la combe du devin (le Douvi) toute proche.
6. La Dragonnière : vient du nom d'un être fantastique, le Drac, moitié anguille moitié homme.
7. Richemalle : comme le nom du rapide.
8. Cairebellou : le joli coin.
9. Font pescaire : la fontaine du pêcheur, aussi appelée la source du castor.
10. L'Olagnière : le noisetier.
11. La source Pagnol : nom d'une personne, également appelée la source du crâne en lien avec le rocher qui en a la forme.
12. La source Payan (ou source Alain) : nom des « aménageurs de la source ».
13. Le Crapaud : présence d'amphibiens à proximité.

La Loira

Le Pont d'Arc

L'aiguille de Chames

Dona vierna

LES ROCHERS

La langue de bœuf

La croix de Gaud

Le Marconi

Les éléphants

La cathédrale

Le crâne

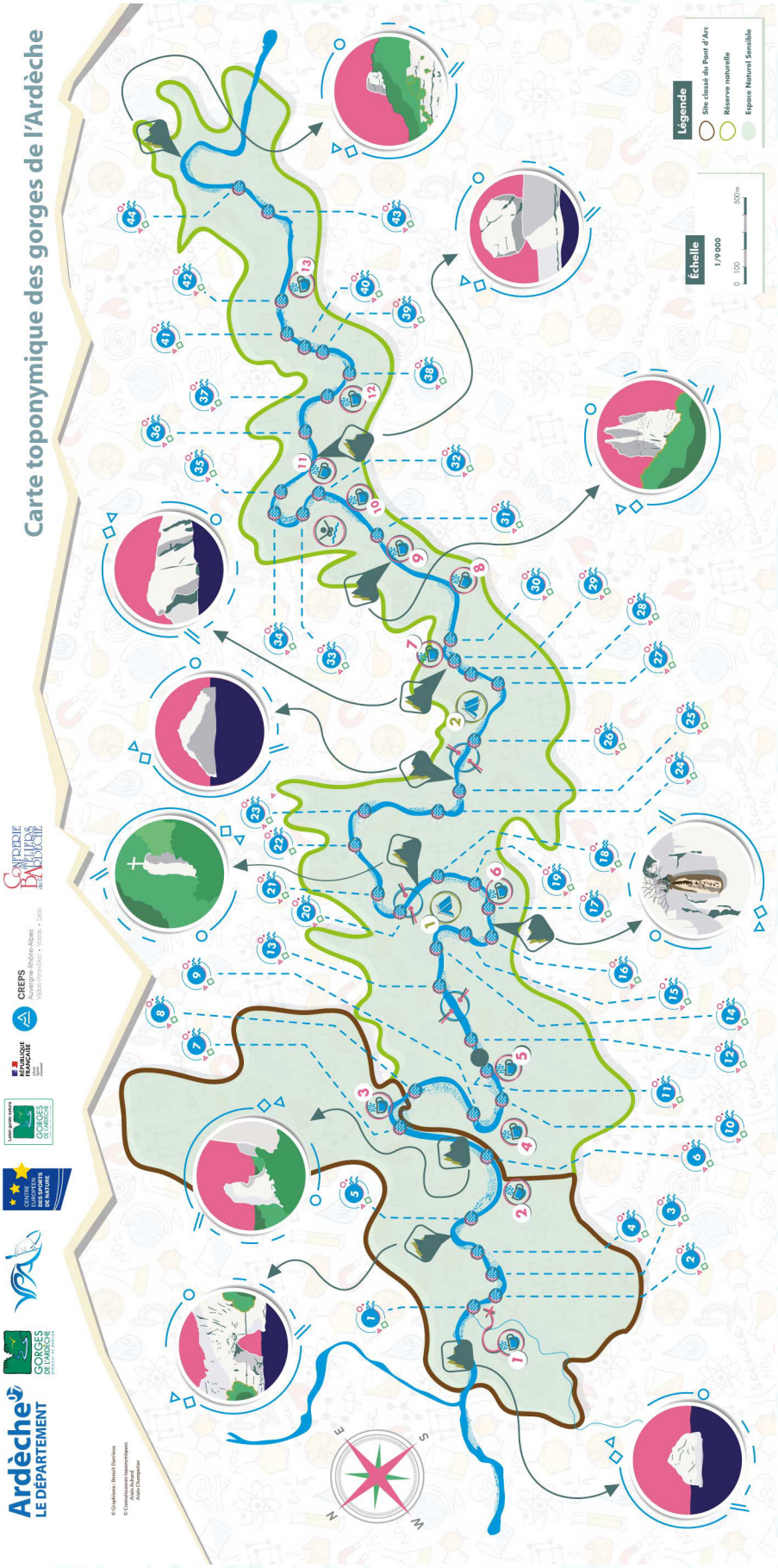
Carte toponymique des gorges de l'Ardèche
Légende
Site classé du Pont d'Arc
Réserve naturelle
Espace Naturel Sensible
Échelle
1/9 000
0 100 500m
N
E
S
W

LA FORMATION DU CANYON DES GORGES DE L'ARDÈCHE

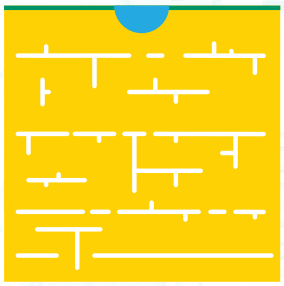

1 Il y a 6 millions d'années, l'Ardèche coulait à environ 400 m d'altitude sur le plateau de Saint Remèze. Une partie des eaux de la rivière se perdait sous terre et a déposé dans les galeries souterraines du sable vieux de 6 millions d'années : c'est la plus vielle plage de l'Ardèche ! La majorité de ces grottes a été décapée par l'érosion et il n'en reste qu'une partie souterraine : c'est la grotte de la Bartade.

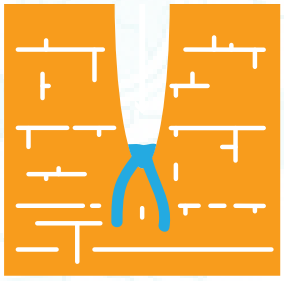

2 Il y a 5,95 millions d'années, le détroit de Gibraltar se ferme, la Méditerranée s'évapore : c'est la crise de salinité messinienne. La conséquence est le creusement des grands canyons, notamment celui des gorges de l'Ardèche. L'érosion karstique est plus rapide que l'érosion aérienne et de profonds réseaux se mettent en place sous le canyon.

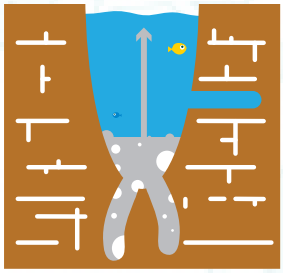

3 5,32 millions d'années : c'est la réouverture de Gibraltar. La Méditerranée se remet en eau en seulement 2 ans, c'est très rapide ! Les canyons creusés précédemment sont remplis d'eau de mer : ce sont les rias pliocènes. Dans le canyon du Rhône, l'eau de mer remonte jusqu'au dessus de Lyon !

4 Dès le pliocène, petit à petit les rias se remplissent de sédiments apportés par l'érosion des montagnes : c'est la transition marin/continentale. On peut observer des galets, vestiges de cette période, dans la grotte du Déroc à Vallon Pont d'Arc et au bord de la route du Razal vers l'altitude de 190 m.

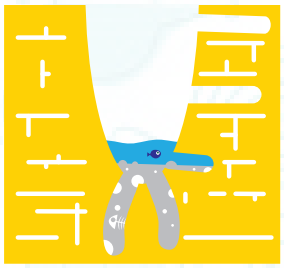

5 Au pléistocène, début de l'ère quaternaire, le niveau de base redescend et les sédiments accumulés dans les canyons sont peu à peu vidangés. L'alternance des grandes glaciations de cette période va terminer le façonnage du paysage actuel mais, l'histoire géomorphologique des gorges de l'Ardèche continue encore aujourd'hui !

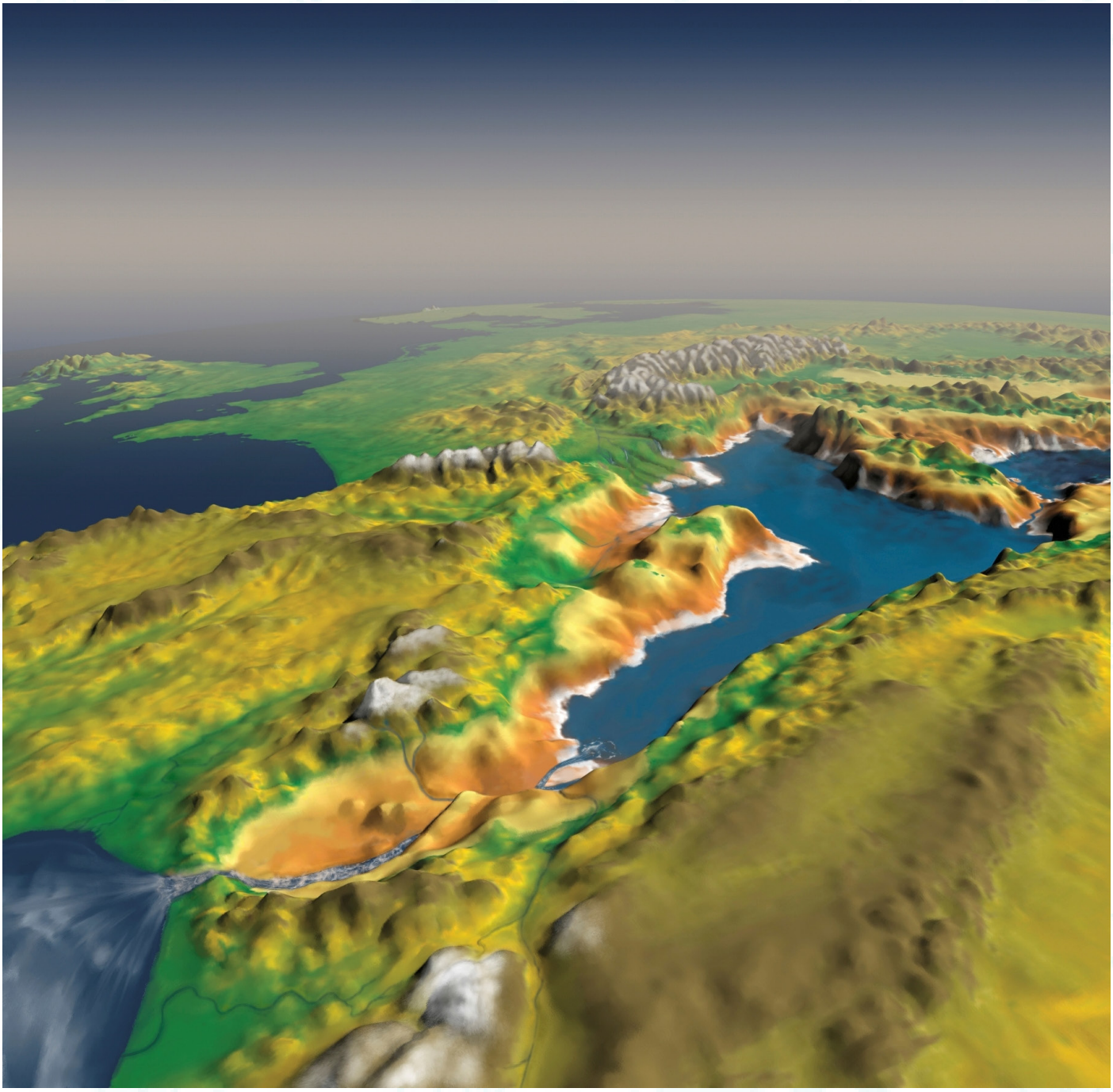

Remplissage de la mer méditerrannée par l'océan atlantique après la crise de salinité messinienne.
©photo: Roger Pibernat / Sorbonne Université.

LES GRANDES FAMILLES DE ROCHES

LES ROCHES SÉDIMENTAIRES (CALCAIRES & GRÈS)

Les roches sédimentaires se forment à la surface de la terre ; elles sont issues de l'accumulation et du compactage de débris d'origine minérale et/ou organique ou de précipitations chimiques. Sur le bassin versant de la rivière Ardèche, les roches d'origine sédimentaire se concentrent sur la partie sud, le Bas-Vivarais.
Les mers de l'ère secondaire (trias, jurassique et crétacé) ont laissé de nombreuses couches de sédiments accumulés sur des millions d'années. Lorsqu'on remonte la rivière Ardèche en partant de Saint Martin d'Ardèche et jusqu'à Aubenas on fait une remontée dans le temps de quasiment 145 millions d'années, c'est énorme !

CALCAIRE

GRÈS

LES ROCHES MAGMATIQUES PLUTONIQUES (GRANITES)

Ces roches se forment lorsqu'un magma refroidit lentement dans le royaume de Pluton, le dieu des enfers ou plus scientifiquement dans les profondeurs de la croûte terrestre. Ils n'apparaissent en surface qu'après l'érosion des roches sus-jacentes.
Les granites sont principalement constitués de trois minéraux : quartz, feldspaths et micas de taille variable. Lorsqu'ils sont petits on parle de microgranite et lorsqu'ils sont gros on parle alors de pegmatite. On peut observer des micas noirs ou des micas blancs, mais ce sont principalement les feldspaths qui colorent la roche ; ils peuvent être jaunes, roses ou blancs.

LES ROCHES MAGMATIQUES ÉRUPTIVES (BASALTES)

Les roches éruptives (ou volcaniques) se forment lorsqu'un magma arrive en surface et se refroidit très rapidement au contact de l'atmosphère ou de l'eau. Le basalte est le principal constituant de la couche supérieure de la croûte océanique.
Sa texture microlithique (grains très très fins) et sa couleur sombre lui donnent une apparence très homogène avec parfois des inclusions de minéraux verts (olivines) ou noirs (pyroxènes).

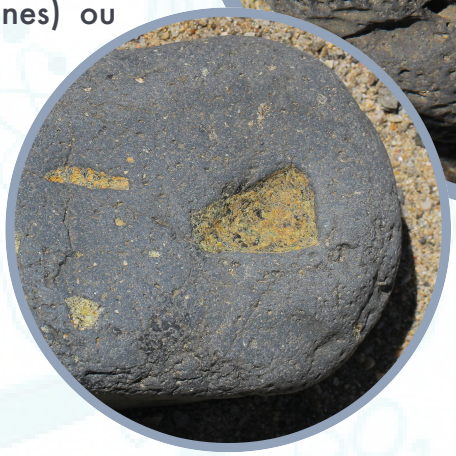

LES ROCHES MÉTAMORPHIQUES (MICASCHISTES & GNEISS)

Le métamorphisme désigne la transformation d'une roche à l'état solide sous des contraintes de températures et de pressions. On parle de métamorphisme dès qu'une roche (magmatique, sédimentaire et même une roche déjà métamorphisée) subit une température de plus de 200°C et une pression de plus de 300 MPa (3 000 atmosphères). La limite supérieure du métamorphisme c'est la fusion de la roche, on entre alors dans le domaine du magmatisme. Les roches de cette famille se caractérisent par un alignement des minéraux, le micaschiste est très finement feuilleté (alternance de lit de quartz et de micas) qui se débite en lamelles très minces, ce sont les meilleures pierres à ricochet !

BASSIN VERSANT DE L'ARDÈCHE

Un bassin versant est une zone géographique de collecte des eaux par un cours d'eau et ses affluents. Un trentaine de rivières, torrents forment ainsi le bassin versant de l'Ardèche.

Le bassin versant de l'Ardèche couvre une superficie de 2 430 km². La particularité de ce bassin versant est liée au relief qui présente un fort dénivelé au niveau des sources de l'Ardèche (1 470 m à 500 m de dénivelé en 10 km), mais aussi à l'orientation des vallées en direction de la vallée du Rhône. Le bassin versant de l'Ardèche se divise en trois sous-bassins versant principaux depuis l'ouest en est :

- Le bassin versant du Chassezac d'une superficie de 755 km², prend sa source en Lozère et se retrouve marqué par plusieurs centrales hydroélectriques. La Borne, l'Altier et la Thine sont des rivières affluentes du Chassezac.
- Le bassin versant de la Beaume d'une superficie de 244 km². Ses principaux affluents sont la Drobie, le Salindre, l'Alune et le Blajoux.
- Le bassin versant de l'Ardèche avec comme principaux affluents la Volane, le Lignon, la Fontaulière, L'Auzon, la Ligne et l'Ibie.

Ces trois « monstres cévenols » se rejoignent à l'aval de Ruoms, formant le « trident infernal » lorsque les trois rivières sont en crue !

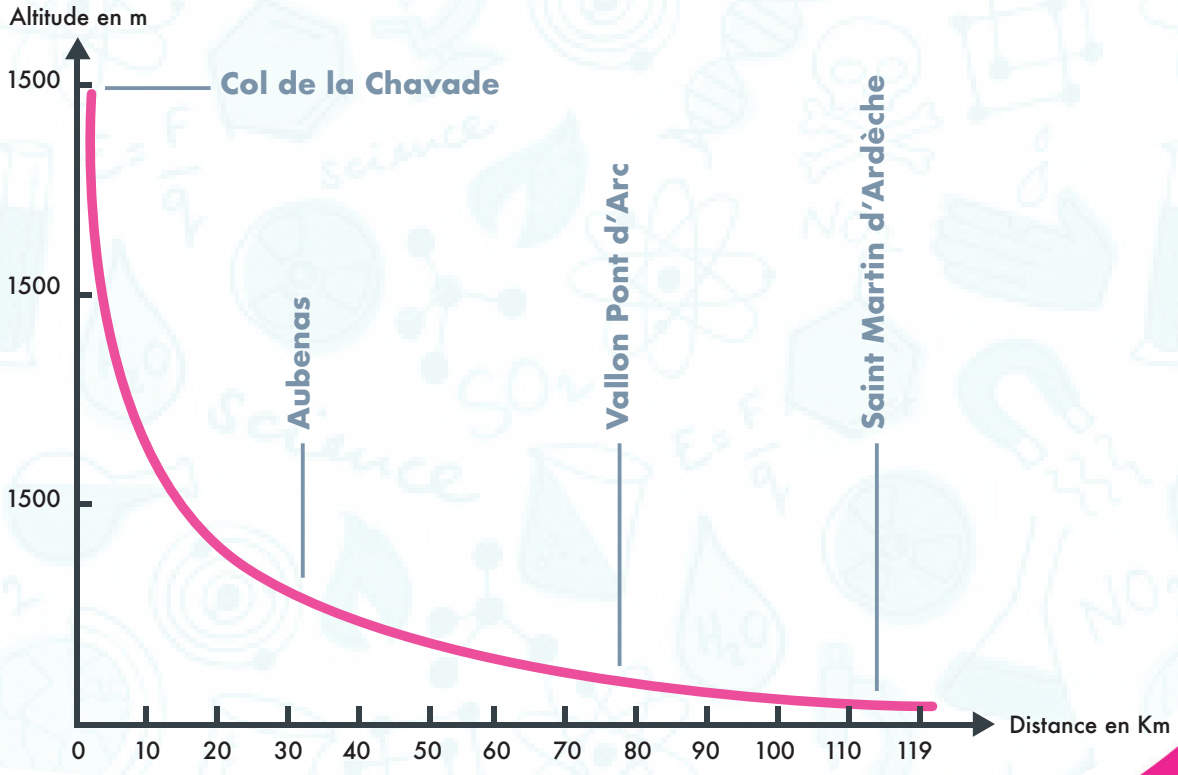

LES ÉPISODES CÉVENOLS

UNE CONFIGURATION CLIMATIQUE ET TOPOGRAPHIQUE PROPICE

La configuration topographique du bassin versant de l'Ardèche qui couvre une superficie de 2 430 km² est propice à des phénomènes de crue importants et parfois violents que l'on appelle des « épisodes cévenols ». Des masses d'air humides et tempérées généralement portées par des vents de sud ou d'ouest arrivent sur les contreforts des Cévennes et rencontrent des masses d'air sèches et froides, ce qui génère des chocs thermiques et des précipitations pouvant présenter un caractère diluvien, plusieurs centaines de litres par mètres carrés en quelques heures. Les hauteurs et débits de référence peuvent alors être très élevés d'autant plus que les pentes sont fortes et l'écoulement rapide sur des sols de granite, de schiste, de grès et de basalte qui ne retiennent pas l'eau. Les temps de mise en charge du bassin peuvent être très courts.

L'Ardèche constitue l'un des affluents du Rhône les plus dynamiques. Les aménagements hydroélectriques qui jalonnent le bassin sont peu influents sur les phénomènes de crue tant les volumes sont considérables et soudains. Sous le Pont d'Arc, l'Ardèche peut ainsi passer en quelques heures d'un débit d'étiage de quelques mètres cubes par seconde à plus de 2 000 m³ par seconde pour une crue moyenne tout en s'élevant de plusieurs mètres.
La plus importante crue connue de l'Ardèche eut lieu en 1890 avec une hauteur au Pont d'Arc de près de 20 mètres et un débit estimé de plus de 7 000 m³/s, occasionnant d'énormes dégâts et d'innombrables victimes.

IMPACT DES CRUES SUR LA VÉGÉTATION DES BERGES

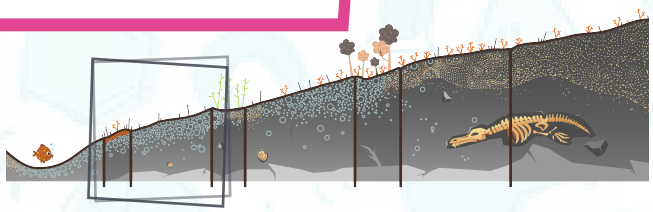

CRUES DE 0 À 3M

1- Friche annuelle alluviale/mégaphorbiaie

Cette association s'observe dès la fin du printemps sur les abords immédiats du cours d'eau lorsqu'il est au niveau d'étiage. Les micro-variations du niveau (de 10 cm à 1 m) déposent un placage riche en nutriments dont vont profiter les espèces adaptées à ce milieu (Rorippa sylvestris, Lythrum salicaria, Mentha longifolia...).

2- Banc de galets à végétation annuelle/friche à saponaire

C'est le milieu le plus perturbé par les crues, chaque année les galets sont transportés et redéposés en fonction de la puissance du débit. De nombreuses graines végétales font partie du voyage, on peut y observer une grande diversité d'espèces (Saponaria officinalis, Dysphania ambrosioides, Persicaria maculosa...).

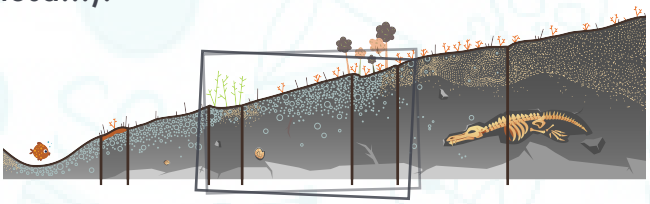

CRUES DE 3 À 6 M

3- Fourré à saules

Ces « petites forêts » proches du bord de l'eau résistent aux crues en grande partie grâce à l'interaction avec leur principal prédateur : le castor ! Ce dernier, très friand des jeunes pousses de saules, les taille régulièrement; les multiples repousses sont fines, souples et ... résistantes aux crues ! (Salix alba et Salix eleagnos et Salix purpurea).

4- Banc de galets à végétation vivace

Situé sur un niveau topographique un peu plus élevé, la végétation y est un peu moins perturbée par les crues, permettant ainsi le développement d'espèces vivaces dont certaines aux multiples usages (Artemisia verlotiorum, Glaucium flavum, Helianthus tuberosus...).

5- Ripisylve

Ces forêts de bord de rivières s'observent principalement à l'aval des méandres ou parallèles aux lignes droites de la rivière, sur des secteurs moins perturbés lors de crues. C'est le domaine des grands peupliers ainsi que de nombreuses espèces forestières (Populus nigra, Ailanthus altissimus, Euonymus europaeus...).

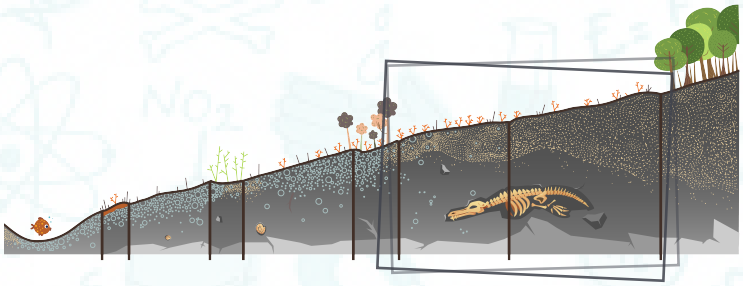

CRUES DE 6 À 9 M

6- Garrigue à sarriette

En passant la zone des 6m on arrive sur des milieux beaucoup moins souvent submergés par les crues, les galets recouverts de lichens témoignent de leur relative stabilité. Cette végétation éloignée du cours d'eau se compose d'espèces adaptées à des conditions souvent très chaudes (Satureja montana, Helichrysum stoechas, Sedum album...).

7- Pelouse psammophile

Ces accumulations de sables parfois impressionnantes offrent un milieu de vie original, très chaud et très sec. Ces steppes arides abritent de nombreuses espèces d'arthropodes (insectes, arachnides et myriapodes) et de reptiles, en plus d'espèces végétales souvent très rares (Alkanna matthioli, Corynephorus canescens, Cistus salviifolius...).

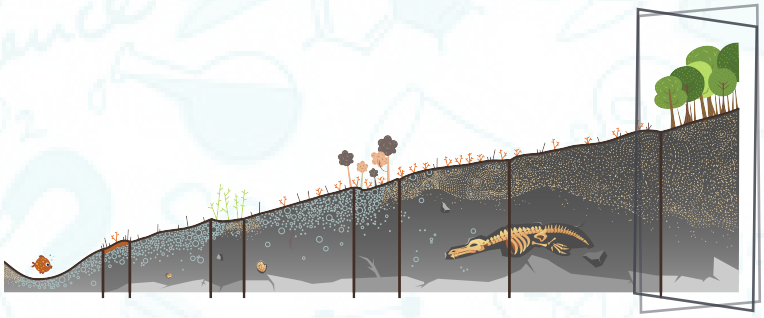

CRUES DE PLUS DE 9 M

8- Chenaie verte sur sable

Au-delà des 9m par rapport au niveau d'étiage les crues se font beaucoup plus rares. Dans certaines configurations topographiques les dépôts de sables remontés par déflation sont colonisés par une forêt de chênes verts (Quercus ilex, Pteridium aquilinum, Phyllyrea media).

LA FLORE DES BERGES
FRICHE ANNUELLE / MÉGAPHORBIAIE

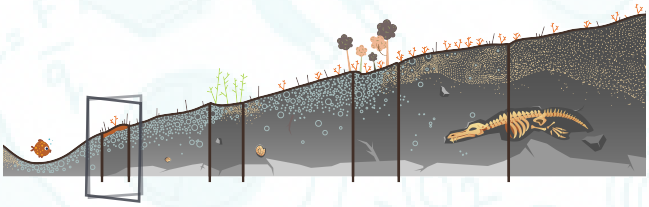

CAQUETTE SAUVAGE

RORIPPA SYLVESTRIS

HERBE AUX COLIQUES

LYTHRUM SALICARIA

MENTHE À FEUILLES LONGUES

MENTHA LONGIFOLIA

BANC DE GALETS À VÉGÉTATION ANNUELLE / FRICHE À SAPONAIRE

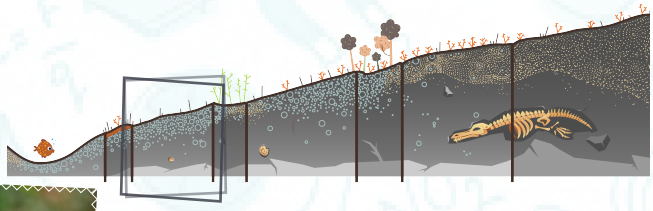

HERBE À SAVON

SAPONARIA OFFICINALIS

THÉ DU MEXIQUE

DYSPHANIA AMBROSIOIDES

RENOUÉE PERSICAIRE

PERSICARIA MACULOSA

FOURRÉ À SAULES

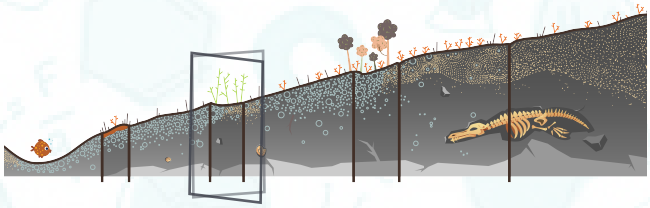

SAULE BLANC

SALIX ALBA

SAULE POURPRE

SALIX PURPUREA

SAULE COTONNEUX

SALIX ELEAGNOS

BANC DE GALETS À VÉGÉTATION VIVACE

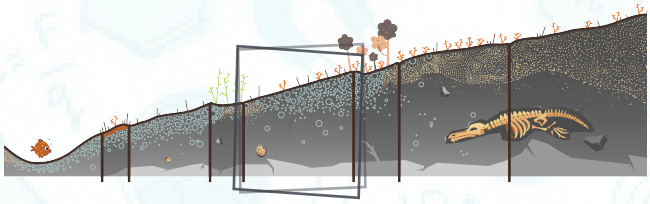

ARMOISE DES FRÈRES VERLOTS

ARTEMISIA VERLOTIORUM

PAVOT CORNU

GLAUCIUM FLAVUM

TOPINAMBOUR

HELIANTHUS TUBEROSUS

RIPISYLVE

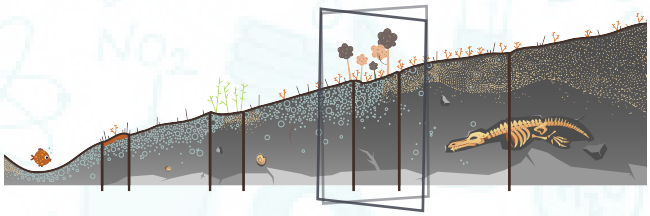

PEUPLIER NOIR

POPULUS NIGRA

AILANTE DE CHINE

AILANTHUS ALTISSIMUS

FUSAIN D'EUROPE

EUONYMUS EUROPAEUS

GARRIGUE À SARRIETTE

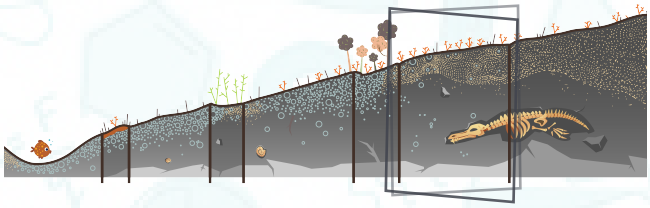

POIVRE D'ÂNE

SATUREJA MONTANA

IMMORTELLE

HELICHRYSYUM STOECHAS

TRIQUE MADAME

SEDUM ALBUM

PELOUSE PSAMMOPHILE

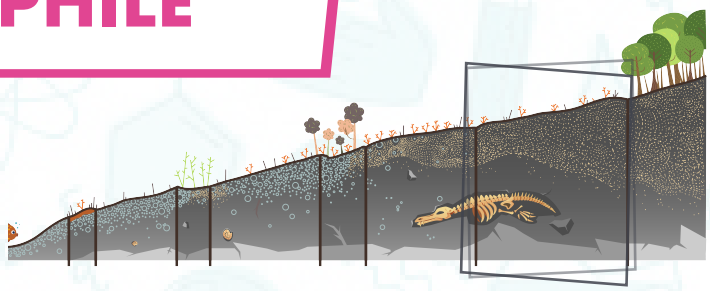

ORCANETTE DES TEINTURIERS

ALKANNA MATTHIOLI

CANCHE DES SABLES

CORYNEPHORUS CANESCENS

CISTE À FEUILLES DE SAUGE

CISTUS SALVIFOLIUS

CHÊNAIE VERTE SUR SABLE

CHÊNE VERT

QUERCUS ILEX

FOUGÈRE AIGLE

PTERIDIUM AQUILINUM

FILAIRE INTERMÉDIAIRE

PHYLLYREA MEDIA

LES MACRO-INVERTÉBRÉS

ARTHROPODES ADULTES OU LARVES AQUATIQUES

+ de 6 pattes

- **Corps aplati** → Aselle

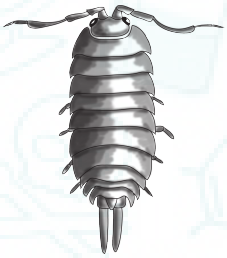

- **Corps courbé en virgule** → Gammare

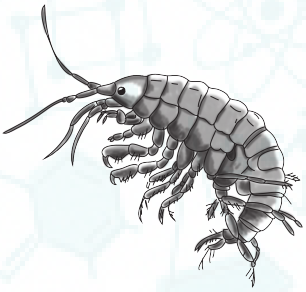

jusqu'à 6 pattes

- **Corps protégé par un fourreau** → Larve de trichoptère porte bois

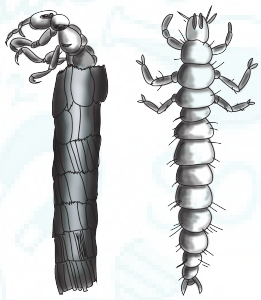

- **Pas de fourreau** → **Pas d'antennes** → Larve de trichoptère libre

Antennes → **Nombre de cerques (queues)**

- **0** → Larve de libellule

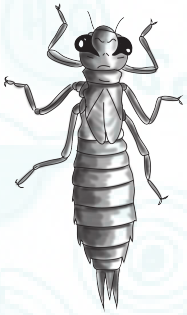

- **1** → Nèpe ou scorpion d'eau

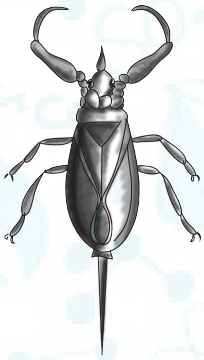

- **2** → Larve de plécoptère

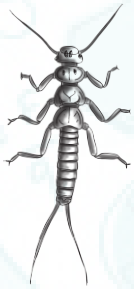

- **3** → **3 cerques fins** → Larve d'éphémère

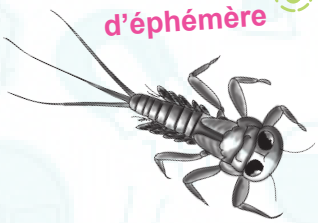

3 cerques épais → Larve de demoiselle

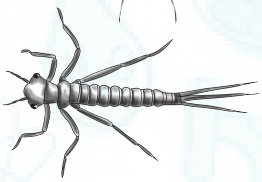

Eau très propre · Eau propre · Eau un peu polluée

LES MOLLUSQUES

Coquille recouvrant le corps

=

Mollusques

Coquille enroulée en spirale

Coquille en forme de disque

Planorbe

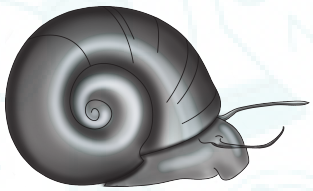

Coquille de forme pointue

Limnée

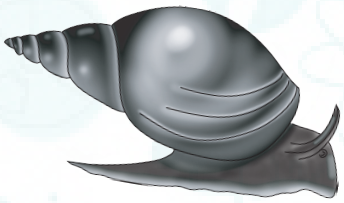

Coquille non enroulée

Coquille en forme de chapeau

Ancyle

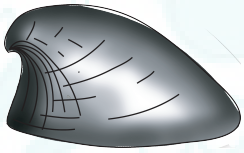

Coquille en deux parties

Diamètre entre 7 et 10 cm

Moule d'eau douce

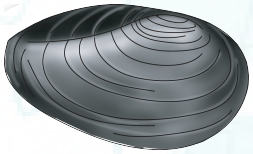

Diamètre entre 0 et 30 mm

Corbicule

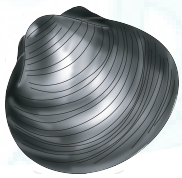

LES POISSONS

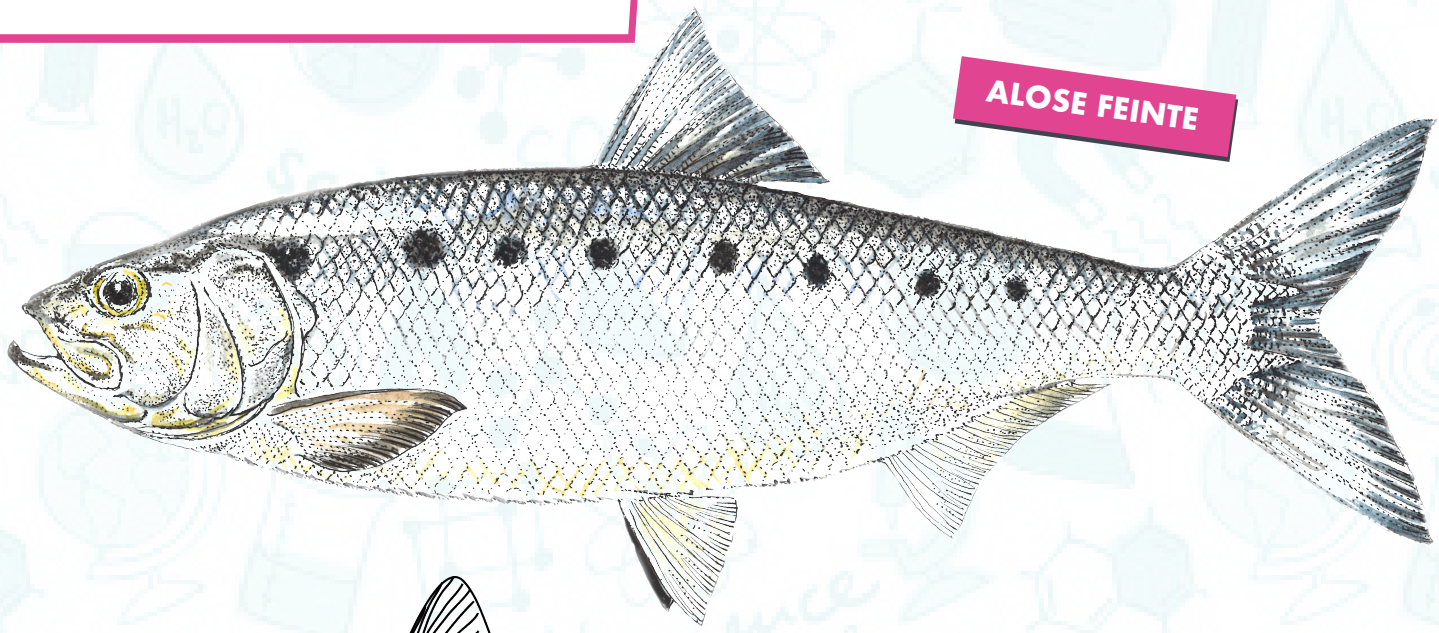

ALOSE FEINTE

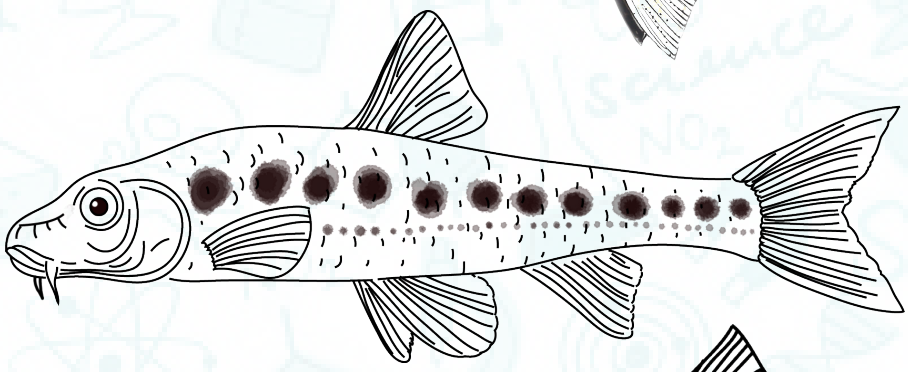

GOUJON

TOXOSTOME

BARBEAU MÉRIDIONAL

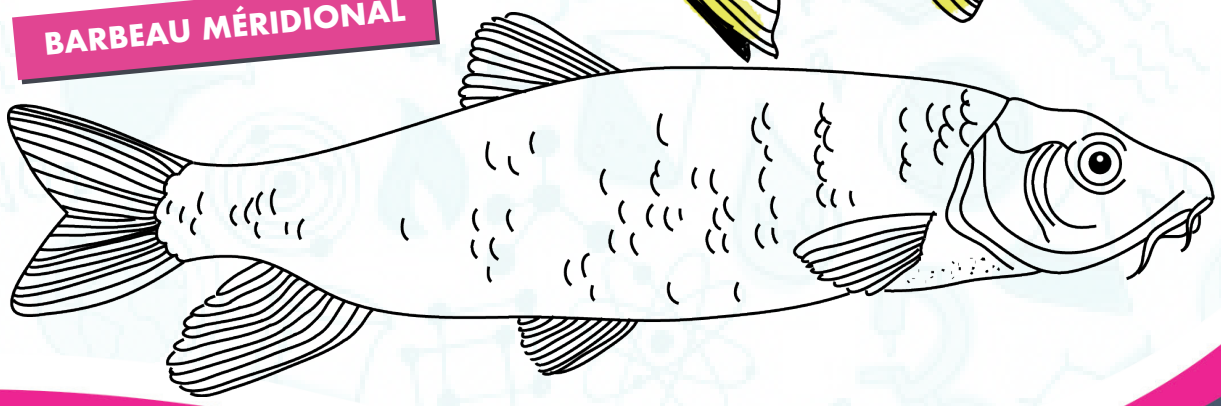

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

LES MAMMIFÈRES

LOUTRE

CASTOR

RAGONDIN

LES OISEAUX QU'ON ENTEND

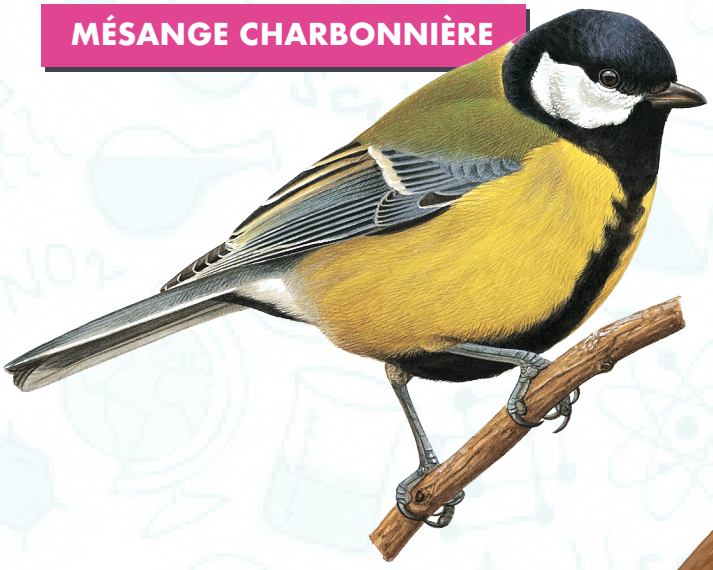

MÉSANGE CHARBONNIÈRE

PIC EIPECHE

ROSSIGNOL

PETIT DUC

GRAND DUC

LES OISEAUX DU BORD DE L'EAU

MARTIN PÊCHEUR

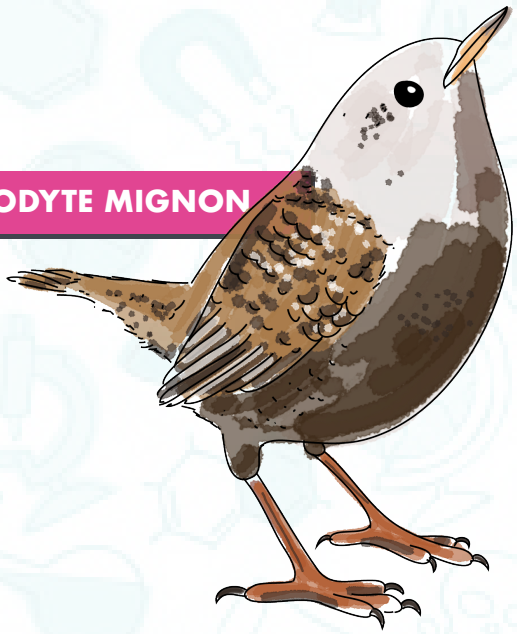

TROGLODYTE MIGNON

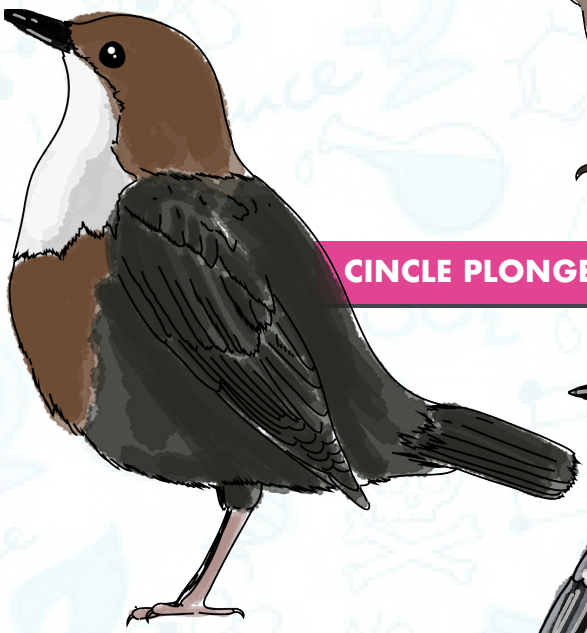

CINCLE PLONGEUR

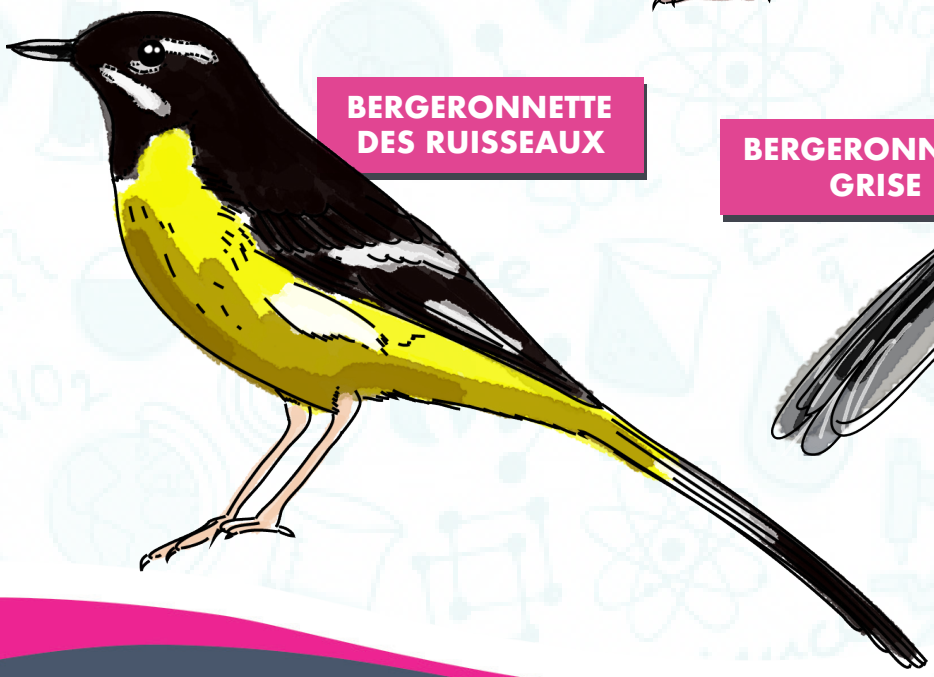

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX

BERGERONNETTE GRISE

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

LES RAPACES

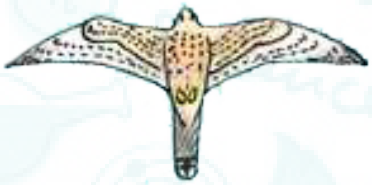

FAUCON CRÉCERELLE

{env. 70 - 80 cm}

FAUCON PÉLERIN

{env. 85 - 115 cm}

EPERVIER D'EUROPE

{env. 60 - 75 cm}

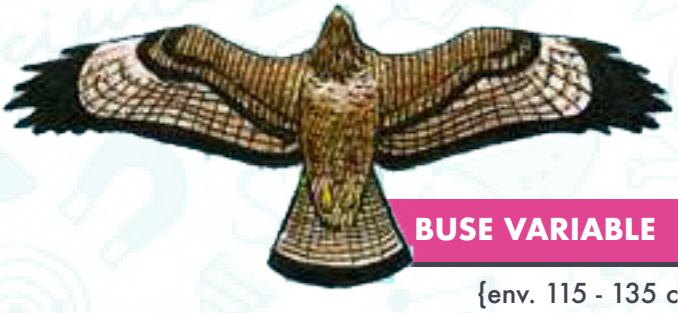

BUSE VARIABLE

{env. 115 - 135 cm}

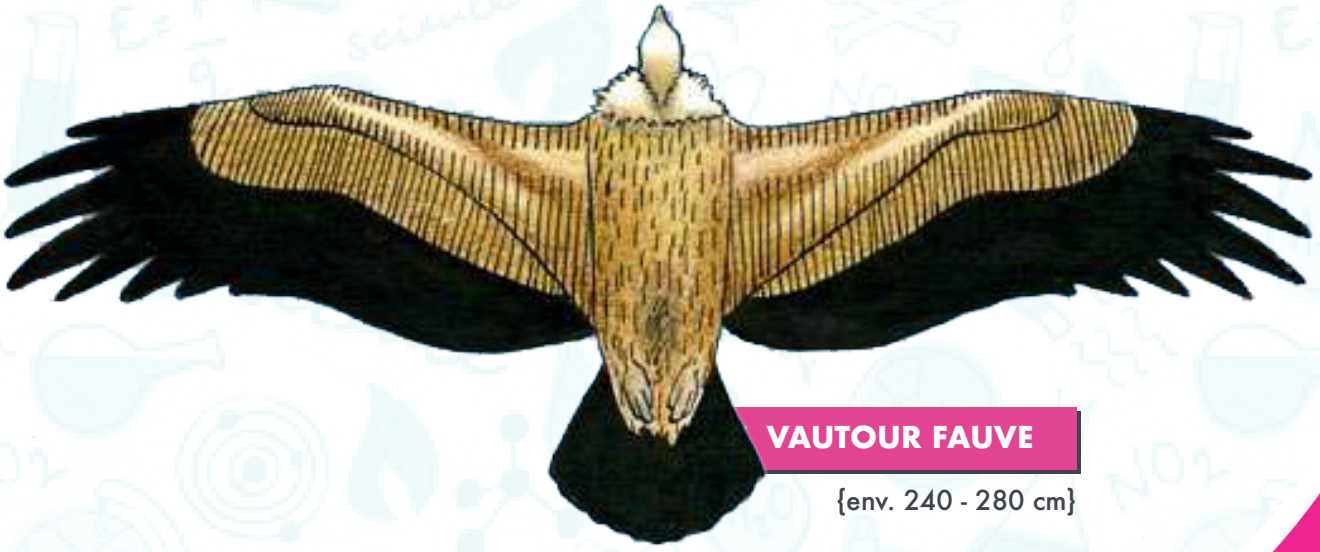

VAUTOUR FAUVE

{env. 240 - 280 cm}

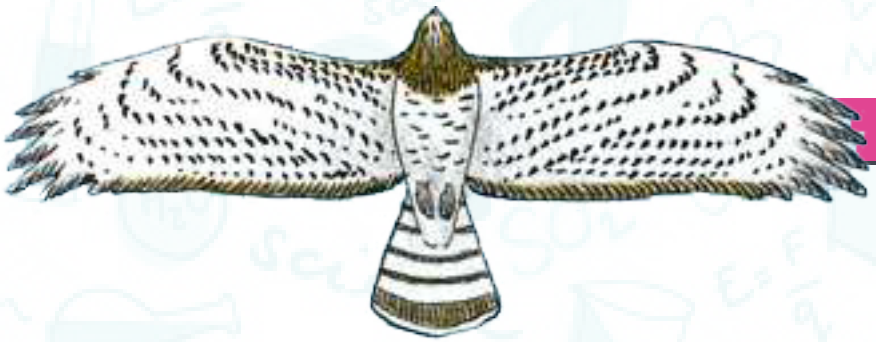

CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC

{env. 175 - 195 cm}

VAUTOUR PERCNOPTÈRE

{env. 160 - 170 cm}

AIGLE DE BONELLI

{env. 150 - 170 cm}

MILAN ROYAL

{env. 130 - 155 cm}

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

LES REPTILES

LÉZARD DES MURAILLES

COULEUVRE VIPÉRINE

VIPÈRE ASPIC

COULEUVRE DE MONTPELLIER

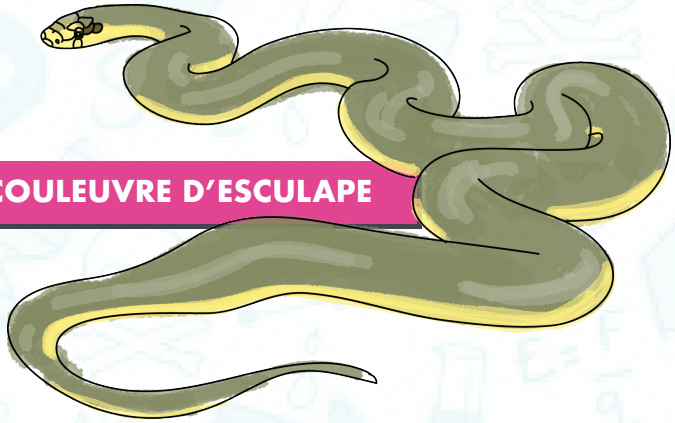

COULEUVRE D'ESCULAPE

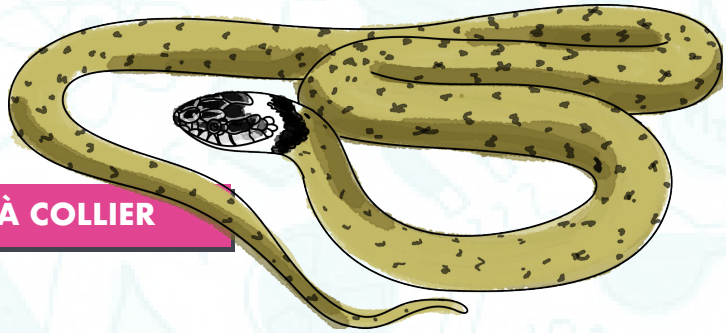

COULEUVRE À COLLIER

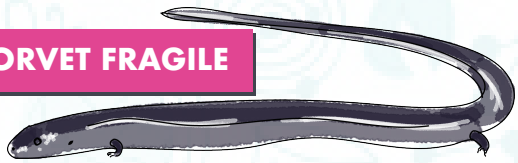

ORVET FRAGILE

LÉZARD VERT

LES AMPHIBIENS

CRAPAUD ÉPINEUX

CRAPAUD ACCOUCHEUR

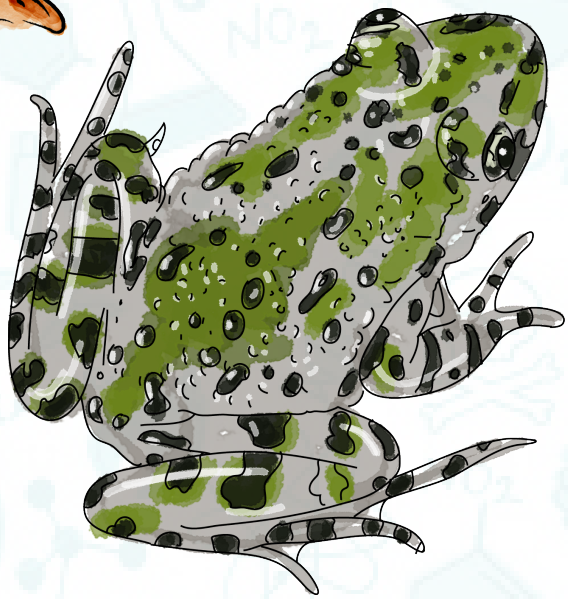

PÉLODYTE PONCTUÉ

SALAMANDRE TACHETÉE

TRITON PALMÉ

TABLE DES MATIÈRES

Editorial p2
La préhistoire et l'histoire p3
L'histoire de la navigation p5
La toponymie des rapides p7
La toponymie des rochers et des sources p9
La formation du canyon des gorges l'Ardèche p11
Les grandes familles de roches p13
Le bassin versant de l'Ardèche p15
Les épisodes cévenols p16
L'impact des crues sur la végétation des berges p17
La flore des berges p19
Les macros invertébrées p27
Les mollusques p28
Les poissons p29
Les mammifères p31
Les oiseaux qu'on entend p32
Les oiseaux du bord de l'eau p34
Les rapaces p35
Les reptiles p37
Les amphibiens p38
Sommaire p39
Participants/crédits photos... ..... p40

GORGES DE L'ARDÈCHE
SYNDICAT DE GESTION

Coordination du projet :
Olivier Peyronel, Lenny Crémades, Bénédicte Raoux.

Graphisme et illustrations :
Benoît Darrieux.

Autres illustrations :
Fédération de pêche de l'Ardèche, François Desbordes.

Groupe de travail et relecture :
Alain Achard, Philippe Barth, Nicolas Bazin, Olivier Besnard, Luis Brisson, Emanuel Brochard, Yann Callot, Alain Champetier, Guillaume Choisnet, Romain Franquet, Carine Hopp, Joël Jolivet, Batiste Leriche, Ugo Magnani, Thomas Monier, Mathieu Morverand, Fabien Pignède, Esteban Ranc, Julien Rochette, Benoit Renaudier, Shirley Senot, Florian Veau.

Structures contributrices:
Association des guides nature labélisés, Confrérie des bateliers de l'Ardèche, CREPS Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche, EPTB du bassin de l'Ardèche, LPO Drôme Ardèche, SGGA, Vallon Plein Air.

Crédits photos :
Association Césame, Séverine Baur, Emannuel Brochard ,Confrérie des bateliers de l'Ardèche, Mathieu Morverand, Olivier Peyronel, et SGGA.

Ardèche LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

Confrérie des Bateliers de l'Ardèche

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 07

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES